

DEMANDE DE PRÊT DE L'ACTION SOCIALE

Renseignements fournis à titre confidentiel en vue d'une demande d'un ¹ :

| | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> prêt personnel <input type="checkbox"/> prêt mobilité <input type="checkbox"/> prêt caution | prêt logement ¹ <input type="checkbox"/> d'accession à la propriété <input type="checkbox"/> pour travaux |
|---|---|

I - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX (pour tous prêts)

| EMPRUNTEUR | CONJOINT |
|--|----------|
| Nom : | |
| Nom de jeune fille : | |
| Prénoms : | |
| Date de naissance : | |
| Lieu de naissance : Dépt : | |
| Situation familiale ¹ : <input type="checkbox"/> personne seule (célibataire, séparé(e), veuf (ve), divorcé) <input type="checkbox"/> en couple (mariage, concubinage, PACS) | |
| Domicile actuel jusqu'au : | |
| Adresse : | |
| | |
| Code postal : Ville : | |
| Numéro de téléphone : | |
| Domicile prévu à compter du : | |
| Adresse : | |
| | |
| Code postal : Ville : | |
| Numéro de téléphone (s'il est connu) : | |
| Nombre de parts ² : | |
| Grade ou emploi : | |
| Position statutaire : | |
| Organisme d'emploi : | |
| Ancienneté de services : | |
| Date de fin de services : | |
| Ou limite d'âge : | |
| Numéro de téléphone professionnel : | |
| Adresse professionnelle : | |
| | |

¹ cocher la case utile

² le demandeur, son conjoint ou concubin et l'ensemble des personnes à leur charge financière ou fiscale

II - RENSEIGNEMENTS FINANCIERS (pour tous prêts à l'exception du prêt personnel)

| EMPRUNTEUR | CONJOINT |
|---|----------|
| RESSOURCES MENSUELLES : | |
| Revenus mensuels nets : | |
| Primes, indemnités (moyenne mensuelle)..... | |
| Primes, indemnités exceptionnelles des 12 derniers mois divisées par 12 : | |
| Prestations familiales mensuelles nettes : | |
| Pensions alimentaires mensuelles reçues : | |
| Autres (préciser) : | |
| Total ressources mensuelles : | |
| CHARGES MENSUELLES (en tenant compte de la charge éventuelle du prêt sollicité) : | |
| Loyer (mensuel, charges comprises) | |
| Emprunts (remboursement mensuel, assurance comprise) : | |
| - prêt de l' Action Sociale | |
| - crédits immobiliers en cours : | |
| | |
| - crédits à la consommation ou autres crédits en cours | |
| | |
| - crédit permanent et crédit avec option d'achat : | |
| | |
| Pensions alimentaires mensuelles versées: | |
| Autres (préciser) | |
| Total charges mensuelles : | |

CADRE RÉSERVE A L'ADMINISTRATION

Calcul du taux d'endettement :
$$\frac{\text{total charges €} \times 100}{\text{total ressources €}} = \boxed{} \%$$

III - RENSEIGNEMENTS IMMOBILIERS (pour les prêts logement exclusivement)

| ACCESSION | TRAVAUX |
|--|---|
| <p>SITUATION ACTUELLE :</p> <p><input type="checkbox"/> déjà propriétaire (résidence principale ou secondaire) :</p> <p style="margin-left: 40px;"><input type="checkbox"/> à titre personnel</p> <p style="margin-left: 40px;"><input type="checkbox"/> au titre du conjoint</p> <p>Date de mise en vente :</p> <p><input type="checkbox"/> locataire <input type="checkbox"/> logé par nécessité de service</p> <p><input type="checkbox"/> autres (préciser)</p> <p>BIEN A ACQUÉRIR</p> <p>Adresse du bien :.....</p> <p>.....</p> <p>Code postal : Ville :</p> <p>Nature du bien :</p> <p><input type="checkbox"/> ancien <input type="checkbox"/> ancien + travaux <input type="checkbox"/> neuf <input type="checkbox"/> construction</p> <p style="margin-left: 40px;"><input type="checkbox"/> appartement <input type="checkbox"/> pavillon</p> <p>Résidence :</p> <p><input type="checkbox"/> principale <input type="checkbox"/> locative <input type="checkbox"/> secondaire <input type="checkbox"/> de retraite</p> <p>Date d'entrée dans les lieux ou date des travaux:</p> <p>Nom et adresse du notaire :</p> <p>.....</p> <p>Numéro de téléphone du notaire :</p> | <p>BIEN A AGRANDIR OU RÉNOVER</p> <p>Nature du bien : résidence</p> <p><input type="checkbox"/> principale <input type="checkbox"/> locative</p> <p><input type="checkbox"/> secondaire <input type="checkbox"/> de retraite</p> <p>Type de travaux à effectuer :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> |

IV - COÛT ET FINANCEMENT DE L'OPÉRATION IMMOBILIÈRE (pour les prêts logement)

| COÛT | | FINANCEMENT | | | |
|--------------------------------|---------|--------------------------|---------------|--------------------|---------------------|
| Objet | Montant | | Montant total | Nombre mensualités | Montant mensualités |
| Pour l'accession | | apport personnel | | | |
| terrain | | P.E.L - C.E.L | | | |
| construction/acquisition | | Prêt à 0% | | | |
| travaux divers liés à l'achat | | Prêt des mutuelles | | | |
| frais notaire | | Prêt employeur | | | |
| frais d'agence | | Prêts bancaires | | | |
| autres | | | | | |
| TOTAL | | | | | |
| Pour travaux | | Prêt de l'Action Sociale | | | |
| Frais à engager : TOTAL | | TOTAL | | | |

V - DÉCLARATION SUR L'HONNEUR (pour tous prêts)

Je soussigné (e),

- certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés ci-dessus.
- certifie sur l'honneur remplir les conditions exigées par l'octroi du prêt.
- reconnais avoir été informé que les informations recueillies sont destinées à l'usage interne

de l'Action Sociale et des organismes prêteurs; elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification auprès de ces derniers conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée.

- sollicite le prêt sus indiqué d'un montant de € remboursable en..... mensualités avec assurance obligatoire pour moi même.

- souhaite souscrire une assurance facultative sur la tête de mon conjoint ou concubin :

Oui Non

Ledit prêt sera versé sur le compte suivant³:

_____ | _____ | _____ | _____
Code banque Code guichet Numéro de compte Clé

Nom et adresse de la banque :.....
.....

Fait à....., le.....20.....

Signature

VI - DÉCISION ⁴

L'administrateur de l'IGESA décide au vu de la demande déposée le :.....,

de l'attribution d'un prêt :....., d'un montant de € remboursable en mensualités.

du rejet de la demande de prêt pour le motif suivant :
.....

Date, signature et cachet

³ ce compte peut, dans le cas du prêt au logement, être celui d'un tiers (notaire, entrepreneur...)

⁴ en cas de rejet, 1 exemplaire à l'intéressé.

LES PRÊTS DE L'ACTION SOCIALE

L'action sociale du ministère a vocation à atténuer le poids que les contraintes professionnelles peuvent faire peser sur votre vie personnelle et familiale. Pour cela, elle dispose d'un réseau social important composé notamment de conseillers et d'assistants de service social, qui sont là pour vous écouter et vous conseiller. Elle met également en œuvre des actions collectives multiples (gardes d'enfants, loisirs et vacances, restauration principalement).

Mais elle vous propose également, **dans la limite des crédits budgétaires**, des prêts destinés à vous aider dans quatre domaines :

- un complément financier, qui constitue une facilité de trésorerie, **le prêt personnel ;**
- un soutien à votre installation dans le cadre de la mobilité, **le prêt à la mobilité et le prêt caution ;**
- une aide à l'accession à la propriété ou à la réalisation de travaux immobiliers, **les prêts au logement.**

Ces prêts sont réservés, sous certaines conditions, spécifiques à chacun, **à tous les agents, civils et militaires, en activité au ministère de la Défense.**

Pour les obtenir, il convient de remplir l'imprimé ci-joint, de le signer et le dater, d'y joindre les pièces justificatives demandées. Vous devez transmettre votre dossier directement à :

IGESA
Direction des prêts
Caserne St Joseph
B.P. 190
20293 BASTIA CEDEX

CONDITIONS GÉNÉRALES D'OCTROI DES PRÊTS

LE PRÊT PERSONNEL

Bénéficiaires

Personnels militaires et civils en service au ministère de la Défense depuis plus de 6 mois.

Conditions d'octroi

- Délai minimum de 6 mois entre le paiement de la dernière mensualité et le dépôt d'une nouvelle demande.
- Ne pas bénéficier d'un prêt social non soldé et ne pas faire l'objet d'une procédure de recouvrement judiciaire à l'égard d'un prêt lié à la mobilité ou d'un prêt logement.

Montant et remboursement

- Entre 480 euros et 960 euros.
- Durée de remboursement choisie par le demandeur sur 12 mois maximum avec un minimum mensuel fixé à 40 euros.
- Remboursement anticipé possible sans pénalités.

Frais financiers

- Frais de gestion fixés à 0,2 % par mensualité.
- Frais d'assurance collective obligatoire fixés à 0,18 % du montant.

LE PRÊT A LA MOBILITÉ ET LE PRÊT CAUTION

Bénéficiaires

Personnels militaires et civils en activité au ministère de la Défense.

Conditions d'octroi

- Le demandeur doit faire l'objet d'une mutation.
- Il doit impérativement ne pas être endetté au-delà de 33 % de ses ressources.

Montant et remboursement

- 1 800 euros au maximum lorsque le demandeur s'installe hors de la région Ile-de-France.
- 2 400 euros au maximum pour une installation en Ile-de-France.
- montant du dépôt de garantie lorsque le dépôt de garantie est supérieur à 2400 euros dans le cas de la prise à bail d'un logement.
- Durée de remboursement choisie par le demandeur, au maximum 18 mois pour le prêt de 1 800 euros, 24 mois pour le prêt de 2400 euros et 36 mois pour le prêt caution.
- Remboursement anticipé possible sans pénalités.

Frais financiers

- Frais de gestion fixés à 0,2 % par mensualité.
- Frais d'assurance collective obligatoire fixés à 0,18 % du montant du prêt lorsque sa durée de remboursement n'excède pas 12 mois, 0,30 % lorsque la durée de remboursement est comprise entre 13 et 24 mois ; 0,42 % lorsque la durée de remboursement est comprise entre 25 et 36 mois, dans le cas du prêt caution.
(respectivement 0,36 %, 0,60 % ou 0,84 % lorsque l'assurance facultative sur la tête du conjoint a été choisie).

LES PRÊTS AU LOGEMENT

Bénéficiaires

Personnels militaires et civils en activité au ministère de la Défense ayant accompli 5 ans de services.

Conditions d'octroi

- Les prêts au logement sont des prêts destinés soit à l'acquisition de l'unique propriété immobilière du ménage, soit à la réalisation de travaux.
- Ces prêts sont attribués sans condition de ressources.
- Il ne peut être attribué plus de deux prêts dans la carrière. Le bénéficiaire des deux prêts ne peut être demandé simultanément. Le deuxième prêt ne peut être obtenu que si le remboursement du premier est achevé.
- Le demandeur doit impérativement ne pas être endetté au-delà de 33 % de ses ressources.

Montant et remboursement

- Le montant maximum des prêts est de 11 000 euros remboursables au maximum sur 8 ans.
- Pour le prêt fractionné de financement de travaux, le montant minimum de chaque fraction est de 3 000 euros, chaque tranche est remboursable selon une durée maximum calculée en appliquant la formule suivante :

$$\frac{\text{montant de la fraction}}{11\ 000} \times 96 \text{ mois} = x \text{ mois (arrondi à la mensualité supérieure)}$$

- Montant des frais de gestion fixé à 0,1 % par mensualité.
- Frais d'assurance collective obligatoire fixé à 0,32 % par an.
- Remboursement anticipé possible du capital restant dû plus les frais de gestion dus au titre de l'année en cours.

PIÈCES A JOINDRE

| NATURE DU DOCUMENT | Prêt personnel | Prêt mobilité | Prêt caution | Prêt logement |
|--|-------------------|------------------|-----------------|------------------|
| Bulletins de rémunérations (emprunteurs et co-emprunteurs) du dernier mois | X | X | X | X |
| Relevé d'identité bancaire ou postal du compte sur lequel est versée la rémunération de l'emprunteur | X | X | X | X |
| Autorisation de prélèvements automatiques remplie et signée (imprimé 640*/24) | X | X | X | X |
| Avis d'imposition et justificatif éventuel de personnes à charge ou bulletin de rémunérations du mois de décembre de l'année précédente | | X | X | X |
| Dernier relevé de compte bancaire mensuel (du 1 au 30) | | X | X | X |
| Justificatifs des prêts en cours | | X | X | X |
| Certificat de position administrative précisant la durée de services restant à accomplir au ministère de la Défense (imprimé 640*/58) | X | | | X |
| Avis de mutation | | X | X | |
| Copie du contrat d'engagement pour les personnels sous contrat à durée déterminée | X | | | |
| Déclaration sur l'honneur attestant du non bénéfice d'une chambre de passage ou conventionnée | | X | | |
| Justificatifs d'un dépôt de garantie supérieur à 2 400 € | | | X | |
| Formulaire(s) d'entrée dans l'assurance (bulletin individuel d'admission, questionnaire de santé) | | | | X |
| Promesse de vente ou contrat de vente ou devis et permis de construire (promesse de vente éventuelle du bien immobilier détenu) ou devis des travaux | | | | X |
| Relevé de situation de retraite (pour les agents en instance de cessation d'activité au moment du dépôt de la demande) | | | | X |
| Attestation de dépôt de demande de financement | | | | X |

En cas de fausse déclaration, de transmission de faux documents ou, pour ce qui concerne les prêts au logement en cas d'utilisation des fonds non conforme à l'objet du prêt, le remboursement des sommes encore dues pourrait être immédiatement exigé. En outre, pour les prêts au logement, les justificatifs afférents aux dépenses financées par le prêt pourront être exigés.